



2
Jours

La responsabilité juridique des professionnels de santé

dans SANTE - SECTEUR HOSPITALIER / Réf : SAN-HOSP-06

Objectifs de la formation

- Identifier la responsabilité médicale
- Expliquer les textes de lois
- Examiner la jurisprudence

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Distinguer les différents types de responsabilités

- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale
- Responsabilité déontologique
- Responsabilité médicale, soignante, hospitalière
- Rôles des cadres

Jour 1 - Après-midi

2. Examiner l'éthique et la déontologie

- Contenus du livret d'accueil
- Secret médical
- Devoir de réserve
- Fin de vie
- Lois bioéthiques

3. Examiner les droits des patients et la qualité du système de soins

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- La Commissions des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC)
- Accès aux informations
- Loi 4 mars 2002

Jour 2 - Matin

4. Décrire les réglementations des professionnels de santé

- Code de la Santé Publique
- Les obligations (secret médical, sécurité des patients, maltraitance...)
- Loi HPST (hôpital, patients, santé, territoires)
- Jurisprudence
- Encadrement des stagiaires
- Applications des procédures

Jour 2 - Après-midi

5. Analyser les difficultés

- Adaptation en fonction des services
- Relations avec les patients et leurs proches
- Place au sein des équipes soignantes
- Droit de prescription

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Professionnel de santé, responsable d'hôpitaux, laboratoires



Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Utilisation de méthodes expositives permettant de présenter les concepts importants et de faire le point sur la législation en vigueur
- Utilisation de méthodes participatives favorisant les échanges, la réflexion commune et le retour d'expérience
- Le formateur pourra également utiliser des mises en situation et/ou des jeux de rôle

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un quiz, de mises en situation ou au travers d'études de cas
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation

